

1. Accueil des conseillers de quartier
2. Lecture des comptes rendus des commissions thématiques par chaque référent et questions diverses
3. Diffusion du diaporama avec les pistes d'actions

Personnes invitées

DUDEBOUT Thomas	Maire-Adjoint chargé de la démocratie de proximité et de la coordination des actions de quartiers.	Présent
DARTUS Yves	Conseiller Municipal – Elu référent du quartier Saint-Jean	Présent
PUCHAUX Dominique	Chef du service démocratie de proximité	Présent
RUTKOWSKI Marine	Agent chargée du suivi des instances consultatives	Présente
TURMEL Joëlle	Conseiller de quartier	Présente
MAGNIER Guy	Conseiller de quartier	Présent
FOUCRET Jean-Luc	Conseiller de quartier	Présent
LIBERT Martine	Conseiller de quartier	Présente
FOUCHET Alain	Conseiller de quartier	Présent
LOY Francis	Conseiller de quartier	Présent
COURTOIS Laurent	Conseiller de quartier	Présent
CARDON Paul	Conseiller de quartier	Présent
MAGNIER Christophe	Conseiller de quartier	Présent
BURON Christine	Conseiller de quartier	Présente
CHEDEVILLE Johan	Conseiller de quartier	Présent
LOUVIAU Jean-Claude	Conseiller de quartier	Présent
AMBELLOUIS Maurice	Conseiller de quartier	Présent
DUCHEMIN Jean-Pierre	Conseiller de quartier	Présent
FLESCHE Valérie	Conseiller de quartier	Excusée
FRANCOIS Bernard	Conseiller de quartier	Excusé
GRIMBERT Elisabeth	Conseiller de quartier	Excusée
HAUET Sylvie	Conseiller de quartier	Excusée
LE BUZULLIER Jean-Christophe	Conseiller de quartier	Excusé
OSMER Delphine	Personne désignée	Excusée
RHODE René	Personne désignée	Présent
LOBRY Philippe	Personne désignée	Présent
GLADIEUX Jean	Personne désignée	Présent
LEFEVRE Marcel	Personne désignée	Présent
BOURDIER Daniel	Personne désignée	Présent
DEBAISIEUX Eric	Personne désignée	Présent

Synthèse de la séance

- Thomas Dubebout présente le déroulement du Conseil :
- Lecture des comptes rendus des commissions thématiques
- Présentation du diaporama avec les pistes d'actions

Cadre de vie :

- Difficulté d'accès en face du Carrefour Market rue du Président JF Kennedy, les piétons ne peuvent pas circuler entre le panneau publicitaire et l'arbre. Il faudrait aménager un passage autour de l'arbre. *Fiche navette transmise à Allo Mairie le 6 février 2015.*
- Il y a des litiges entre les habitants qui font l'objet de menaces dans certains cas. Thomas DUDEBOUT leur conseille de faire appel à la médiation. La médiation ne divulguera pas l'identité de l'appelant. Il serait également utile de connaître les droits et les devoirs de chacun en cas de litiges, notamment lors des problèmes de voisinage. Il faut prendre contact avec une personne du Commissariat qui pourrait faire une réunion d'informations à ce sujet.
- Lors de la visite de terrain pour l'implantation d'une nouvelle aire de jeux cité Billon, nous avons pu constater l'état déplorable de la cité, il y a un grand nettoyage à réaliser. Les logements abandonnés vont être nettoyés et déblayés par un service de nettoyage spécifique.
- Problème de vitesse excessive rue d'Epargnemailles.
- Le sac de grève au 29 rue Henriette Cabot est de nouveau sur le trottoir, il faut revoir ce problème en urgence.
- Au n° 31 bis rue d'Epargnemailles, présence de deux quilles métalliques qui gênent, par exemple pour ouvrir les portières des véhicules. *Fiche navette transmise à Allo Mairie le 23 février 2015.*
- Au n°1 rue Georges Pompidou, les plaques de regards bougent. *Fiche navette transmise à Allo Mairie le 23 février 2015.*
- Le ralentisseur situé dans la rue de l'école Paringault est inutile, il faudrait le déplacer dans la rue d'Epargnemailles.
- Problème de vitesse excessive rue de la 3^{ème} DIM, danger pour la sortie de l'école Paringault. Il faudrait mettre un feu tricolore qui se déclenche lorsqu'il y a dépassement de la vitesse autorisée. Le problème est que la rue de la 3^{ème} DIM donne sur un carrefour de feux tricolores.
- Il y a de nombreux accidents à proximité de l'école Montplaisir, il faut mettre un ralentisseur.
- La place de stationnement pour les personnes en situation de handicap située sur le parking de l'école Alfred Clin est trop étroite, il faut revoir le marquage au sol de cette place. *Fiche navette transmise à Allo Mairie le 23 février 2015.*
- Mettre en sens unique la rue Clin. Une visite de terrain sera réalisée.

- Deux enfants se sont fait renverser à la sortie du parking de l'école Clin. Le parking est-il réservé aux enseignants ou est-il ouvert à tous ? Ce problème sera ajouté dans le calendrier des visites de terrain.
- Il faut discipliner les habitants afin qu'ils empruntent les passages pour piétons et qu'ils ne stationnent pas sur les trottoirs.
- Le marquage au sol de l'arrêt de bus situé rue d'Epargnemailles n'est pas assez large car lorsque le stationnement est du côté de l'arrêt de bus, le bus ne peut plus faire son arrêt sur le marquage il s'arrête au milieu de la chaussée ce qui pose un problème d'accès pour les usagers, notamment les personnes en situation de handicap, qui sont obligés d'emprunter la route pour monter dans le bus. Monsieur Dartus précise que Pastel est en train de revoir sa carte concernant les arrêts de bus. *Fiche navette transmise à Allo Mairie le 23 février 2015.*
- Lorsque la ville doit intervenir dans un cadre privé en cas de nécessité, la ville facture t-elle l'intervention aux propriétaires ?
- Il faut couper les arbres dans la rue du Blanc Mont.
- Nombreuses déjections canines rue du Blanc Mont, il faudrait déplacer le totem canin dans la grimpette.
- Difficultés pour traverser la rue car problème de vitesse excessive rue de la 3^{ème} DIM, rue Regnault et rue d'Alger. *Fiche navette transmise à Allo Mairie le 23 février 2015.*

Sécurité – Sécurité routière :

- Le sens interdit de la rue de Mulot n'est pas respecté, il est régulièrement emprunté par les véhicules et les vélos.
- Il faut retracer le passage piéton situé rue du Président JF Kennedy en face du Crédit Agricole. *Fiche navette transmise à Allo Mairie le 9 mars 2015.*

Education et citoyenneté :

- En ce qui concerne les déchets verts, un numéro spécifique va être mis en place pour le ramassage, les habitants recevront prochainement un courrier.
- Présences de poubelles sur les trottoirs.

Animation et lien social :

- Nombreux mégots devant les commerces, il faudrait mettre des cendriers à disposition. Le Conseil du Commerce va être saisi.

